

# Police Nord Vaudois

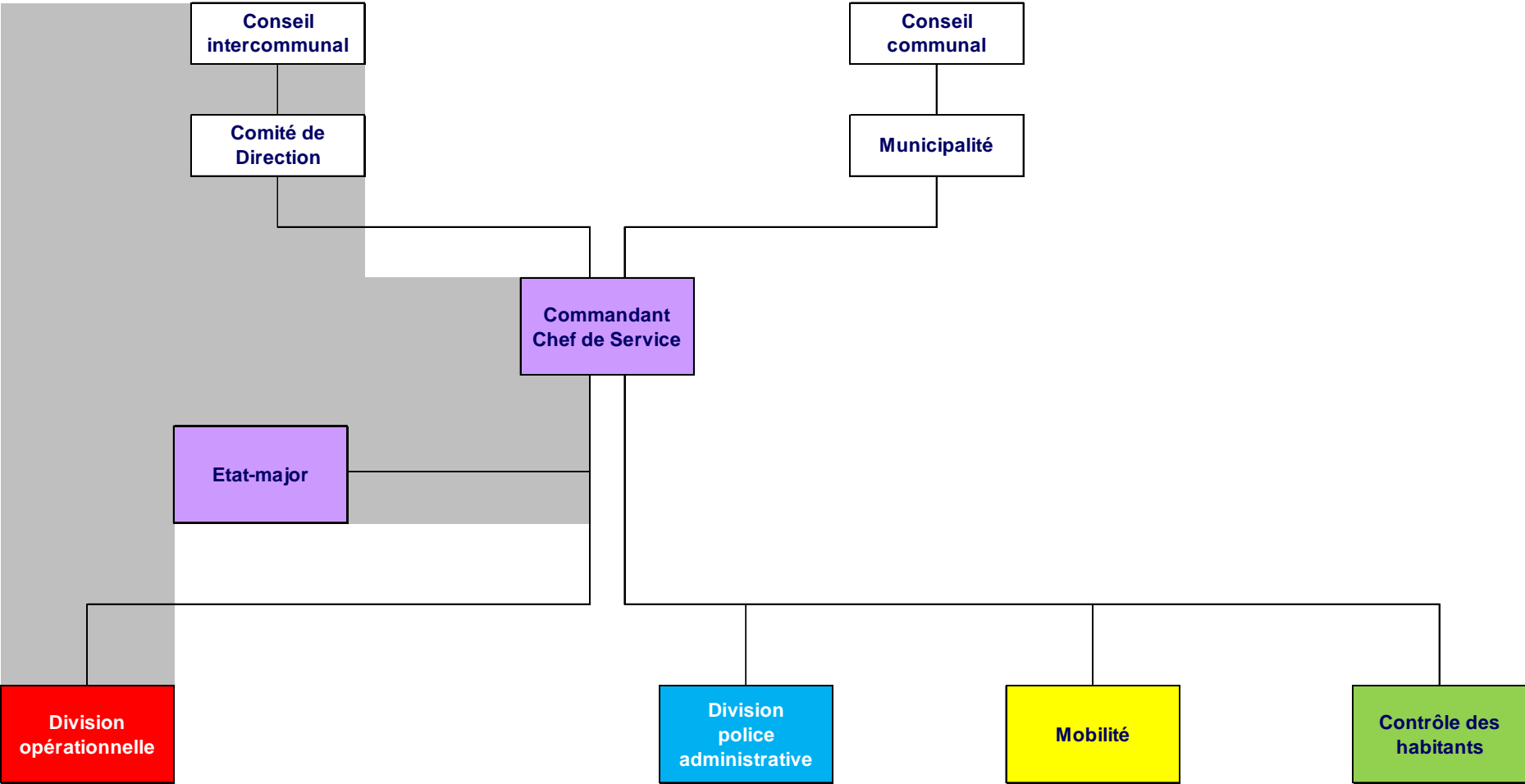
## Rapport de gestion

2015



**Organigramme structurel du Service de la Sécurité publique**

*En grisé : effectif Police Nord Vaudois*



La Police du Nord Vaudois a été créée le 1<sup>er</sup> juillet 2012. A sa tête figure un organe législatif et exécutif indépendant.

En voici la composition pour la législature 2011-2016 :

<b>Comité de Direction</b>		<b>Conseil intercommunal</b>
		Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Christian Bavaud	<b>Ependes</b>	Jean-Pierre Beausire Paulette Visinand
Pierre-Alain Matile	<b>Essert-Pittet</b>	Dominique Vidmer, Président Etienne Miéville
Philippe Goldenschue	<b>Corcelles-Chavornay</b>	Laurence Marchand Corinne Verly
Nicolas Biselx	<b>Montcherand</b>	Marianne Gaillard Jean-François Tosetti
Pierre Mercier	<b>Orbe</b>	Serge Berthoud Didier Zumbach
Oxana Cholly	<b>Suchy</b>	Eric Girardet Thierry Herman
Valérie Jaggi Wepf	<b>Yverdon-les-Bains</b>	Gloria Capt Jean-Claude Ruchet

## Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2015, le Comité de Direction s'est réuni à 8 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

## Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 14 délégués des communes partenaires, s'est réuni à 2 reprises, les 24 juin à Montcherand et 25 novembre à Suchy. Lors de ces séances, 4 préavis ont été adoptés. L'organe législatif a ainsi accepté respectivement les comptes 2014 et l'adhésion de Pomy (25 juin), le budget 2016 et l'adhésion de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévaz et Treycovagnes (25 novembre).

## **Missions de la Police Nord Vaudois**

La Police du Nord Vaudois a pour mission de veiller à la sécurité publique, de maintenir l'ordre, d'assurer l'exécution des lois, de protéger les personnes et les biens et de procéder aux arrestations dans les cas prévus par la loi.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions 24 heures sur 24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Service de sécurité lors de manifestations
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique)
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Contrôle du stationnement
- Enregistrement de plaintes pénales
- Police des mœurs
- Circulation routière
- Signalisation routière et lumineuse
- Contrôle de l'activité des taxis
- Gestion des objets trouvés

## **Objectifs généraux du service**

Les objectifs du Service de la Sécurité publique, respectivement de la Police Nord Vaudois ont été déclinés comme suit :

- Poursuivre et renforcer l'implantation de la culture d'entreprise
- Assurer le déploiement et l'application des processus de fonctionnement
- Garantir le développement de la sécurité publique en favorisant le partenariat
- Assurer un suivi qualité des prestations fournies et mesures prises
- Veiller à l'adéquation des compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales
- Maintenir une haute présence policière en rue

Ces objectifs servent de base aux Chefs de division afin de fixer les leurs en tenant compte de trois axes. A savoir : Fonctionnement – Opérationnel – Ressources humaines. Ils se traduisent ensuite en objectifs auprès des collaborateurs de chaque entité.

## **Points forts 2015**

Le point fort de l'année 2015 constitue à l'évidence l'intégration de la Commune de Pomy et les travaux préparatoires visant l'intégration au 1<sup>er</sup> janvier 2016 de 5 nouvelles communes partenaires, à savoir : Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévaz et Treycovagnes.

Par ailleurs, consécutivement à la redistribution des dicastères municipaux, la filière Mobilité a rejoint la Service de la Sécurité publique. La mise en service du parc P+R à Y-Parc constitue à l'évidence un haut fait 2015.

De plus, le Service de la Sécurité publique a été grandement impliqué dans l'organisation du Championnat du Monde Paracyclisme qui s'est déroulé à Yverdon-les-Bains courant juin 2015.

## Détail des activités

### Activité opérationnelle régionale

Au-delà des événements factuels traités par Police-secours, nous relevons à nouveau que les sollicitations de toutes origines sont principalement orientées entre Yverdon-les-Bains et Orbe. Cette dernière localité représentant en moyenne près de 12 % des interventions et 2 % pour les autres communes partenaires.

S'agissant de ces dernières, la présence policière a été consolidée et remarquée par la population. Nous constatons à ce jour, avec prudence gardée, que le secteur régional demeure malgré tout en marge des infractions en tous genres constatées dans le canton. La tendance globale de la criminalité sur le secteur de la Police Nord Vaudois est en baisse de plus de **10 %**. Toutefois, la vigilance doit être maintenue, respectivement renforcée, dans la lutte contre les cambriolages et autres incivilités.

Par ailleurs, il faut relever que la PNV a conduit plusieurs actions, seule ou d'une manière concertée, avec la Police cantonale vaudoise dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants. Il n'en demeure pas moins que la situation actuelle ne peut pas être considérée comme acceptable. L'effort considérable des forces engagées doit être maintenu et doit veiller à ne pas uniquement déplacer le problème.

### Proximité & Prévention

L'Unité de Proximité & Prévention a pu s'appuyer sur un nouveau véhicule permettant de renforcer la volonté d'être en permanence proche de la population. Cette Unité a œuvré sans relâche sur l'ensemble du territoire de la PNV. La prévention scolaire étant une de ses nombreuses missions, les spécialistes de ce domaine sont intervenus auprès du 100 % des enfants scolarisés sur le territoire de la Police Nord Vaudois, de la 1ère à la 11ème année Harmos.

Quelques 25 campagnes de prévention ont été conduites sur l'ensemble du secteur. Citons notamment :

- Les rentrées scolaires ;
- La route n'est pas mon circuit ;
- L'alcool au volant ;
- Les vols dans les véhicules ;
- Les vols à la tire ;
- Le contrôle des cycles.

Des présences préventives ont été particulièrement marquées dans les endroits clés. Par exemple :

- Pl. de la Gare ;
- Communes partenaires ;
- Rues commerçantes, y compris Orbe.

En outre, des stands d'information et de prévention ont été tenus dans les lieux suivants :

- Comptoir du Nord Vaudois ;
- Manifestation « Rue pour tous » ;
- Le Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS) ;
- Période des fêtes de fin d'année à Orbe et Yverdon-les-Bains.

Par ailleurs, les contacts avec les différents partenaires ont permis de renforcer les synergies afin de résoudre des problématiques particulières.

L'efficacité du travail est effective aussi bien à Yverdon-les-Bains, qu'avec les autres partenaires de la région. Sur Orbe, des rencontres avec les commerçants, les tenanciers d'établissements publics et les parents d'élèves ont été organisées.

Plus d'une cinquantaine d'enquêtes en tout genre ont été ouvertes par les agents de l'Unité de Proximité & Prévention. Celles-ci ont souvent nécessité une analyse approfondie de la situation et un échelonnage dans le temps, soit par le biais de contrôles récurrents, mais également par des informations spécifiques qu'il est nécessaire d'obtenir, notamment environnementales.

## L'observatoire de la sécurité

En 2015, l'Observatoire de la Sécurité a analysé et travaillé sur plusieurs concepts afin de déterminer les inquiétudes sécuritaires et de trouver des réponses communes avec différents partenaires.

Les contacts suivants ont été mis en œuvre et développés :

- Les partenaires financiers (banques et apparentés) ;
- Les bijouteries, joailleries, horlogeries ;
- Les directions d'école ;
- Les partenaires multiculturels (pasteurs, curés, imans, évangélistes, diacres) ;
- Les interactions avec l'OBS de Lausanne.

D'autres interactions ont été maintenues et amplifiées notamment avec :

- Criminologue
- JECOS
- STE, SEY, URBAT

Les séances avec les partenaires financiers ont permis de mettre en œuvre une solution de mise en garde des chalands à l'approche des distributeurs de billets de banque, c'est ainsi que sont nées des zones de confort devant les bancomats, lesquelles attirent l'attention des personnes venant retirer de l'argent. Depuis ce balisage, nous n'avons pour ainsi dire plus eu de vol devant ces appareils.

Les bijoutiers et joailliers ont été entendus et leurs préoccupations sécuritaires ont permis l'installation d'un réseautage en cas de doute sur de possibles malandrins. Les processus en cas de délit restent toujours d'actualité. Actuellement, les nombreux passages effectués par les Unités de Police-Secours permettent de tranquilliser ces commerçants.

Les directions d'école nous ont fait part de la problématique rencontrée tant par les élèves que par des personnes extérieures aux établissements. Pour les plus jeunes, des séances de conciliation ont été ainsi organisées après concertations avec le Tribunal des Mineurs et/ou de la brigade des mineurs, en présence de leurs parents, ceci afin de recadrer ces jeunes adolescents. Quant aux autres problèmes posés par des personnes extérieures aux collègues, des passages des Unités de Police-Secours avec des réponses immédiates suivant les appels, portent leurs fruits à la longue. Dans un autre registre, l'OBS a été requis pour l'amélioration d'une zone d'attente à un arrêt bus à la rue du Midi. La concertation qui a été déclenchée entre le service de Mobilité, STE et le voyer, permettra de remédier à cette situation dans le courant de l'année 2016.

Les partenaires multiculturels ont été sollicités, ce qui a permis à chaque partenaire religieux de faire connaissance dans un cadre différent que celui des lieux de culte. Ces responsables venus de divers horizons ont été intéressés par le développement d'une médiation nocturne au centre-ville d'Yverdon-les-Bains et une promotion auprès de leurs ouailles a été faite. Quant aux imans, ils sont particulièrement sensibles à la dangerosité d'une radicalisation de l'islam et des pistes sont explorées afin de trouver des solutions en cas d'appel à leurs services.

La responsable de l'Observatoire de la Sécurité de Lausanne a changé de dicastère et les contacts établis avec son remplaçant sont bons. Des échanges notamment sur la médiation nocturne qui se déroule à Lausanne et sur celle à venir dans notre cité, sont en cours de programmation pour cette nouvelle année.

## Les autres mandats et travaux de l'OBS

Une étude faite par la criminologue mandatée par la PNV sur le sentiment d'insécurité au centre-ville d'Yverdon-les-Bains a été fournie à l'OBS. Le rapport d'analyse et de synthèse a été remis en mains de l'Autorité. Une deuxième étude portant sur une autre partie du territoire couverte par la PNV, soit Orbe, a été demandée à cette personne. Des questionnaires ont été envoyés à la population et la finalisation de l'analyse ainsi que la synthèse seront faites en 2016.

La préparation de la médiation nocturne a vu presque tous les tenanciers d'établissements publics du centre-ville être intégrés dans cette démarche. Quant au recrutement des personnes intéressées par cette activité basée sur le volontariat, ce ne sont pas moins de 32 personnes qui ont manifesté leur volonté de participer à l'amélioration du bien-être citoyen. Cette pléthore de candidats a débouché sur une sélection qui a permis de retenir 18 futurs médiateurs-trices de nuit. Les formateurs professionnels ont également été choisis. Le premier cours a été effectué au mois de décembre 2015. La formation se poursuivra en 2016 et les médiateurs et médiatrices nocturnes commenceront leur travail d'écoute et de sensibilisation de la population au centre-ville, au début de ce printemps.

Les services de STE, SEY et Mobilité ainsi que l'OBS se sont réunis afin de développer une synergie commune pour la planification des travaux qui débiteront en 2016 au centre-ville. Les bijoutiers, les joailliers, ainsi que les horlogers concernés par les bornes escamotables ont déjà fait part de leur satisfaction future de cette amélioration sécuritaire pour leur négoce.

Quant au jardin japonais, générateur d'inquiétudes pour le deal en rue, l'OBS a été mandaté afin de trouver une solution pour améliorer la visibilité nocturne. Dès lors, avec la collaboration du Service des Energies, des travaux devraient débiter en début d'année 2016.

L'OBS a participé aux séances concernant « la sécurité dans les bâtiments scolaires ». Des analyses portant sur divers dommages et incivilités dans tous les collèges sur 5 années ont été constituées et produites sous forme de graphiques.

## **Unité technique**

L'unité technique assure le bon fonctionnement quotidien de nos véhicules qui ont parcouru 271'095 kilomètres en 2015, mais limiter l'activité de cette unité au seul entretien des véhicules serait par trop réducteur. Ses collaborateurs gèrent notamment l'ensemble de la signalisation routière verticale et/ou horizontale. Ils valident également la pose de panneaux signalant un chantier par exemple.

La gestion du trafic, par la mise sur pied de contrôles de vitesse (voir statistiques ci-après) est également une mission confiée à l'unité technique.

De plus, leur expertise est largement appréciée des Autorités de nos communes partenaires.

## **Ressources humaines** (en grisé personnel Service de la Sécurité publique Yverdon-les-Bains)

Effectif au 31.12.2015

**113.3 ETP**

**Division Etat-major** (Commandement – Observatoire - Chancellerie & Intendance – Unité technique) :

- Commandant – Chef de Service
- 2 officiers
- 5 sous-officiers supérieurs
- 2 sous-officiers
- 1 assistante de direction (Service Sécurité publique)
- 5 collaborateurs civils (Service Sécurité publique)

**Division Opérationnelle** (Police-secours – Groupe Proximité – Groupe Prévention – Poste d'Orbe – Centrale & Réception) :

- 2 officiers
- 7 sous-officiers supérieurs
- 23 sous-officiers
- 26 policiers
- 3 collaboratrices civiles (Service Sécurité publique)

**Division Police administrative** (Enquêtes administratives – Unités spécialisées (Centre funéraire, stand de tir) – Bureau des contraventions – Assistants de sécurité publique – Police du commerce – Finances) :

- 1 Chef de la police administrative
- 1 Remplaçant du Chef de la police administrative / Juriste
- 8 assistants de sécurité publique
- 14 collaborateurs

### **Mobilité**

- 1 Cheffe
- 1 urbaniste
- 1 Collaborateur administratif

### **Contrôle des habitants**

- 1 Préposée
- 6 collaboratrices

### **Personnel en formation**

- 3 aspirants de police
- 3 apprentis-es employé-es de commerce

### **Personnel détaché à l'Académie de police**

- 1 instructeur spécialisé
- 1 collaboratrice administrative



## Nouveaux collaborateurs

Dans le courant de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux collaborateurs suivants :

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	
Mme Amaëlle Champion	Police administrative
ASP Sandra Arm	Police administrative

Au 1 <sup>er</sup> mars 2015	
Aspirante Karine Chenevard	Académie de police
Aspirant Yannick Miéville	Académie de police
Aspirant Thierry Hodel	Académie de police

Au 1 <sup>er</sup> avril 2015	
Mme Céline Collet	Police administrative
ASP François Ortega	Police administrative

Au 1 <sup>er</sup> juin 2015	
Brg Jacques Kung	Groupe proximité

Au 1 <sup>er</sup> septembre 2015	
Brg David Humbert-Droz	Groupe Proximité

Au 1 <sup>er</sup> octobre 2015	
Mme Emmanuelle Grandjean	Mobilité

Au 1 <sup>er</sup> décembre 2015	
Mme Sandrine Marmo	Accueil & Réception

Durant l'année 2015, 7 collaborateurs-trices nous ont quittés.

## Promotions – nouvelles fonctions

Plusieurs collaborateurs ont obtenu une promotion au cours de l'année 2015 à savoir :

Brigadière	Natacha Hiertzeler	Police-secours
Brigadier	Steve Knabenhans	Détaché Académie de police
Brigadier	Quentin Chanson	Police-secours
Appointé	Jasmin Ademovic	Police-secours
Appointé	Benoît Barraud	Police-secours
Appointé	Thomas Diem	Police-secours
Appointé	Christophe Gasser	Police-secours
Appointé	Christophe Panchaud	Police-secours
Appointée	Victorine Deschenaux	Assistante de sécurité publique
Appointé	Jean-Pierre Gerber	Assistant de sécurité publique

## De nouvelles fonctions ont été confiées aux personnels suivants

Lieutenant	Cédric Perrin	Chef de la Division opérationnelle a.i.
Sergent-major	Michaël Groux	Chef Police-secours a.i.
Sergent	Fabrice Fornerod	Chef de l'Unité d'appui Police-secours a.i.
Brigadière	Natacha Hiertzeler	Remplaçante chef de l'Unité d'appui Police-secours a.i.

## Accident et maladie

Quelques 1186.5 jours maladie et 308 jours accident sont comptabilisés dont 63.5 le sont s'agissant d'accidents professionnels. D'une manière globale, nous pouvons dire que ces absences représentent 6.7 ETP manquant en permanence sur l'année, ce qui n'est pas négligeable.

## **Evaluations des collaborateurs**

Le processus d'évaluation des collaborateurs donne entière satisfaction. Une grande majorité d'entre eux fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés. Pour ceux qui ne les auraient pas atteints, des mesures correctrices ont été imposées.

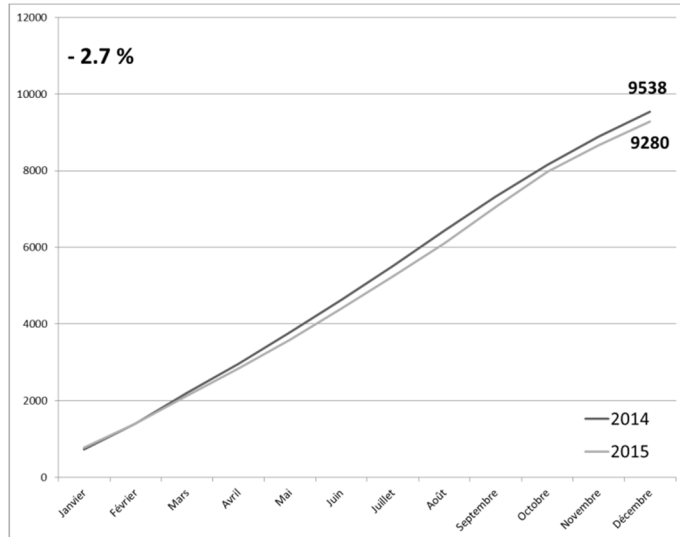
## **Académie de police**

Deux aspirants ont suivi avec succès la formation initiale à Savatan. De plus, un collaborateur issu du Corps des Gardes-Frontières est venu compléter les policiers qui ont obtenu un Brevet fédéral de Policier. En outre, un collaborateur de Police-secours est toujours détaché auprès du Centre de formation du Chablais en qualité de chef de classe (mentor). Le brigadier Steve Knabenhans, doté d'une solide expérience dans l'utilisation des moyens de contrainte, contribue à la visibilité de notre Corps au sein de l'école de police. En parallèle à sa fonction d'instructeur spécialisé, notre collaborateur a réintégré nos rangs durant la pause estivale, l'espace d'un tournoi. L'engagement de ce policier formateur fait l'objet d'un retour financier. Notre appui à l'organisation formatrice est renforcé par la présence à 80 % de Mme Magali Pittet en qualité d'employée d'administration.

## Chiffres clés - Statistiques

## Données opérationnelles

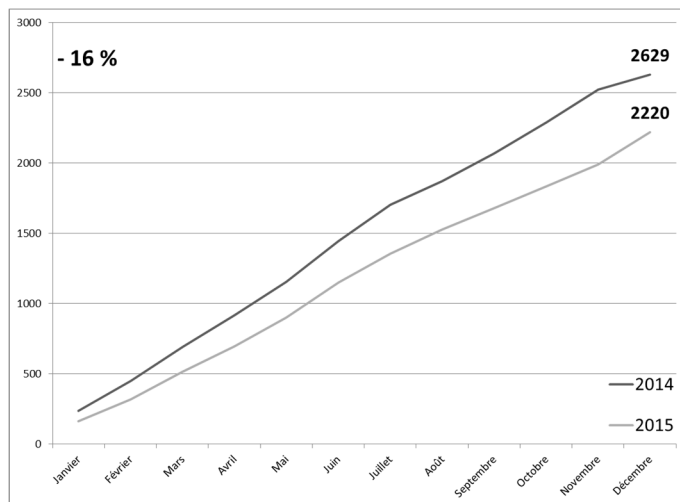
### Interventions – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)



Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions prises en charge par la PNV et démontrent la tendance des années 2014 et 2015.

En synthèse, nous constatons une légère baisse générale des sollicitations. Toutefois, celles-ci restent majoritairement localisées à Yverdon-les-Bains.

### Plaintes pénales – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)

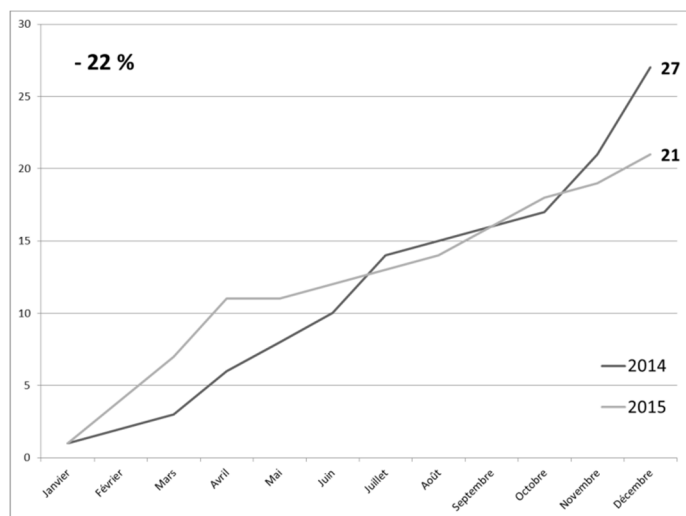


Il faut relever que la totalité des plaintes pénales ne représente pas la provenance des victimes. A cet égard, il est utile de dire que près de 20% des plaintes pénales enregistrées par PNV concernent des délits commis hors territoire. En d'autres termes, nous constatons que l'accessibilité d'ouverture de nos locaux de police permet assurément une prise en charge des plaintes confortable pour nos concitoyens.

Si ce constat est favorable pour les plaignants, à contrario il s'agit de ressources policières fortement engagées à l'interne, au détriment d'une plus grande présence terrain.

## VOLS AVEC VIOLENCES

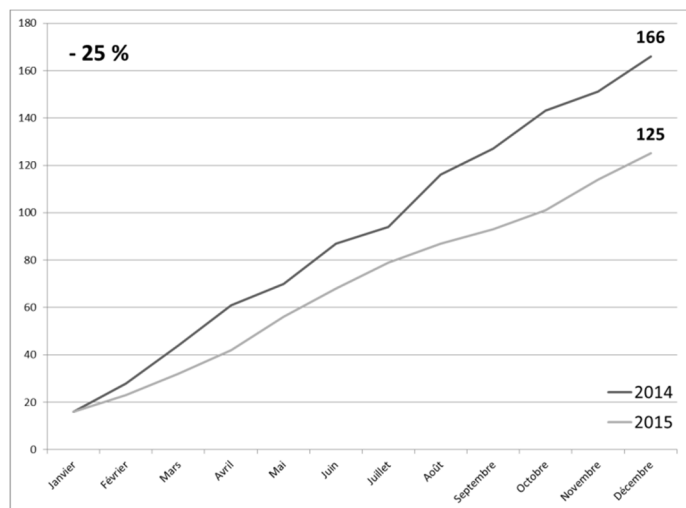
### Brigandages et vol à l'arraché – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)



La forte présence policière dans le terrain a un impact positif sur la statistique. Mais ce recul est aussi constaté dans le reste du canton. Il est possible que le renforcement des mesures de contrôles aux frontières, à la suite des attentats du 13 septembre 2015 contribue aussi à cette diminution, en tous cas pour les auteurs provenant de l'étranger.

## VIOLENCES DE MOINDRE GRAVITÉ

### Voies de fait & lésions corporelles simples – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)

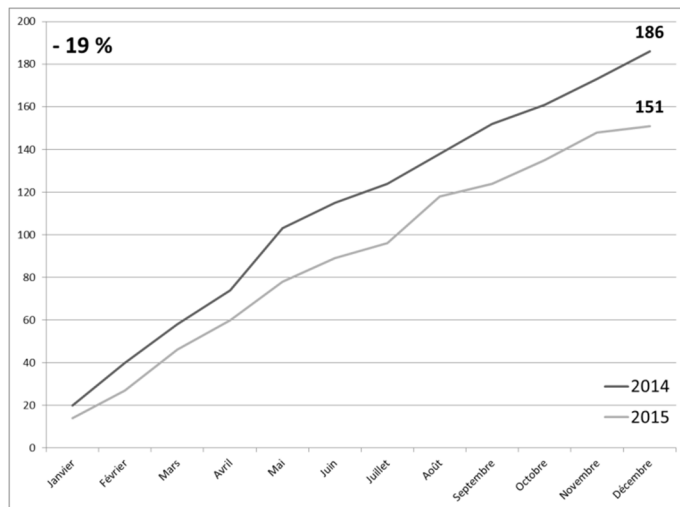


Les voies de faits sont généralement consécutives d'une altercation entre personnes, souvent sous l'emprise de boissons alcoolisées. Il s'en suit une bagarre durant laquelle des coups sont donnés sans entraîner de blessures graves.

La poursuite systématique et les dénonciations des incivilités constatées par les policiers peuvent avoir un effet dissuasif.

Nous allons dès lors maintenir la politique de tolérance zéro.

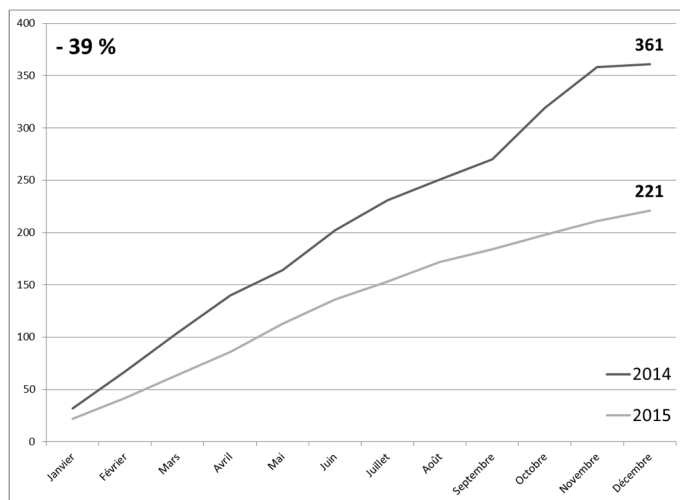
## Menaces et injures – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)



Là aussi la présence policière et l'intolérance des agents face à ce manque d'éducation ne pourront qu'influencer de manière positive le nombre de dénonciations et donc lutter contre ces incivilités.

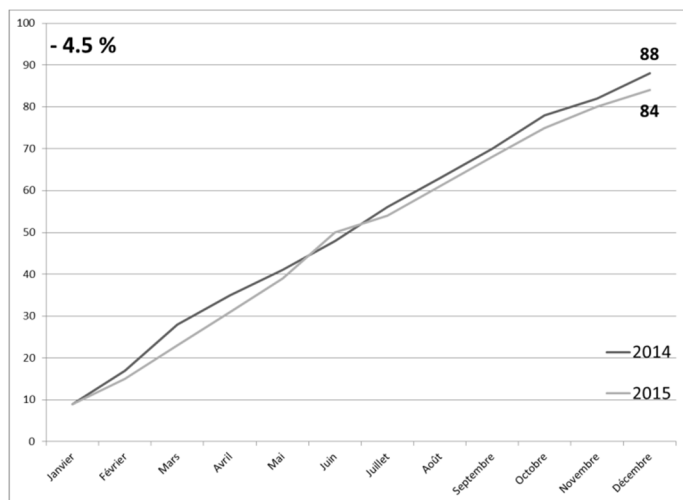
## CAMBRIOLAGES

### Vols par effraction – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)



La réduction importante du nombre de vols par effraction dans le secteur Nord vaudois est aussi constatée, dans une certaine mesure, dans le canton. Là aussi, l'optimisation des forces policières, dans la réaction et la proactivité ainsi que les nombreuses arrestations, soit en flagrant délit ou par l'exploitation moderne des traces, dont l'ADN, ont probablement permis de dissuader la récidive, voire en tous cas, de rendre nos contrées moins attractives pour les cambrioleurs transfrontaliers. Nous pouvons aussi penser que le renforcement des contrôles frontaliers apporte une contribution en faveur de notre sécurité.

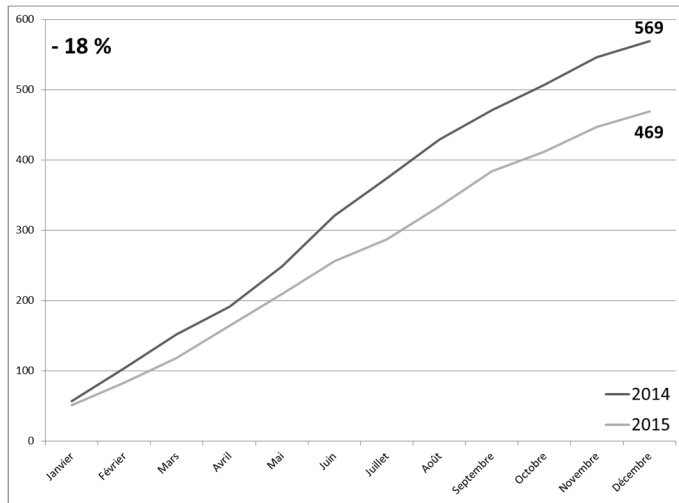
## Vols par introduction clandestine – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)



Ce genre de vol est souvent commis par opportunité. Il y a lieu de poursuivre, voire de renforcer la prévention et d'inciter les citoyens à fermer leurs portes et fenêtres à clé.

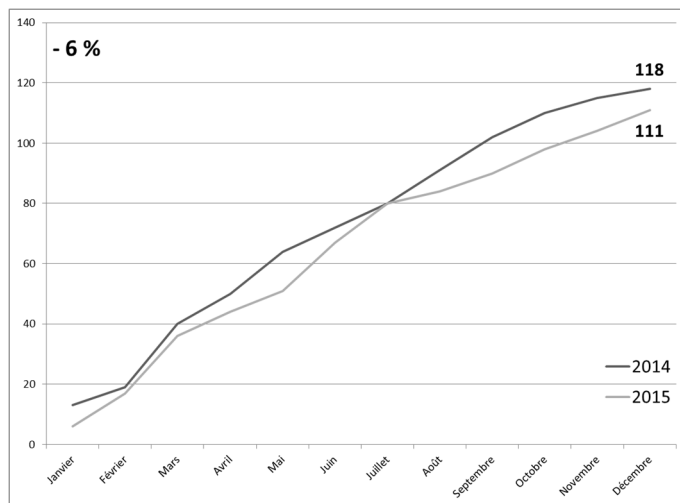
## AUTRES ATTEINTES AU PATRIMOINES

### Dommmages à la propriété – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)



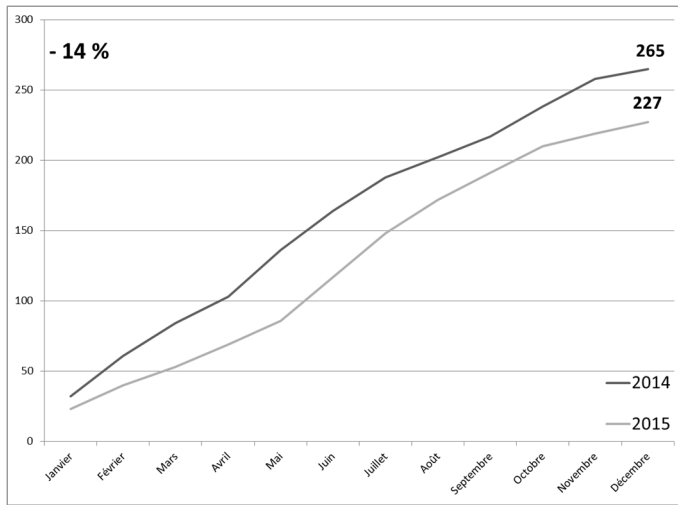
Le nombre de dommages à la propriété a diminué de manière significative. Nous notons toutefois que les véhicules en stationnement sont trop souvent ciblés par de jeunes noctambules qui commettent ces actes gratuitement. Plusieurs identifications d'auteurs ont eu lieu durant l'année 2015. Nous poursuivons nos efforts pour lutter contre ces incivilités crasses, en déployant nos forces selon l'analyse des phénomènes.

### Vol à la tire / à l'astuce – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)



Nous constatons une très légère diminution de ce phénomène, lequel est souvent dû à la négligence ou à la crédulité des victimes. Là aussi, le renforcement de la présence policière en rue et les campagnes de prévention peuvent contribuer à faire baisser ce phénomène.

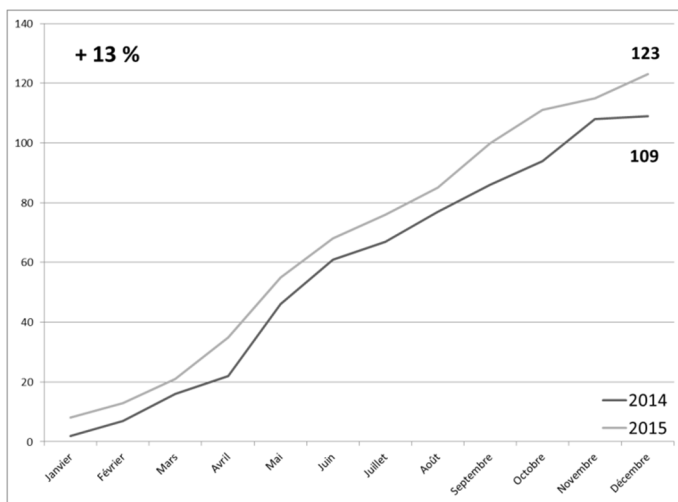
## Vols simples – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)



Si ce chiffre semble important, il faut considérer que de nombreux cas sont liés au vol de téléphones portables, laissés sans surveillance avec ou non l'intention d'obtenir le dernier modèle crédité du montant remboursé par l'assurance.

Nous constatons tout de même une sensible diminution de ce phénomène.

## Vols par effraction dans et sur les véhicules – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)

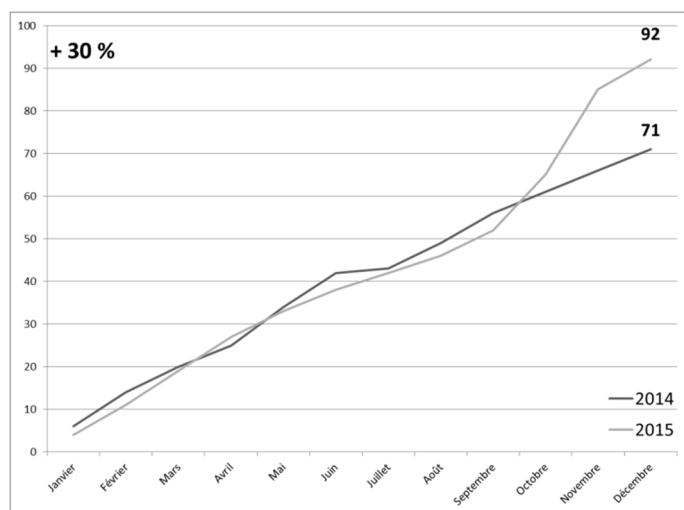


Nous constatons une légère augmentation du nombre de vols dans les véhicules. Ce phénomène reste lié à la présence de valeurs laissées visibles à l'intérieur de l'habitacle. Là aussi, la présence policière en rue et des campagnes de prévention peuvent influencer positivement cette statistique.

Nous avons été victime d'infractions dites sérielles dans une zone de quartier bien délimitée. Les investigations sont en cours.



## Incendies – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)



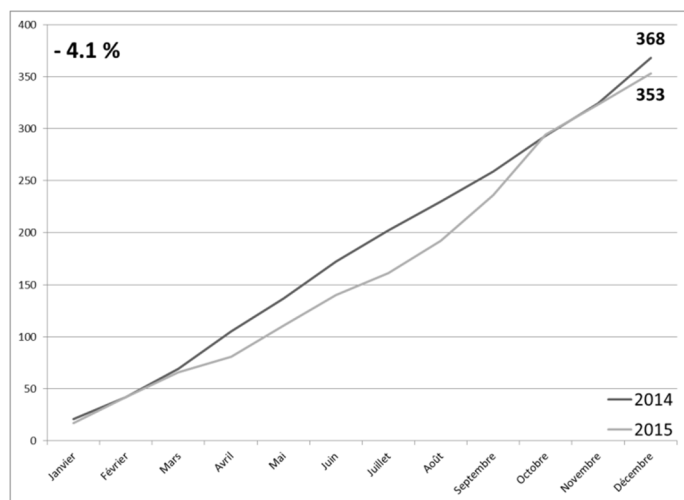
Si le chiffre est en augmentation, nous constatons que la courbe statistique des incendies démontre une certaine stabilisation.

L'augmentation est remarquée depuis la nuit d'Halloween, où certains mineurs connus défavorablement de nos services ont probablement bouté le feu à un nombre important de poubelles, containers et déchets divers.

Précisons que ces mêmes jeunes commettent d'autres incivilités et sont suivis, pour la plupart, par les services sociaux.

La tolérance zéro est en vigueur à l'encontre des actes commis par ces jeunes et le groupe proximité tente à chaque occasion, la médiation. A ce stade, des investigations sont menées par la police cantonale.

## Infractions à la LFStups – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)



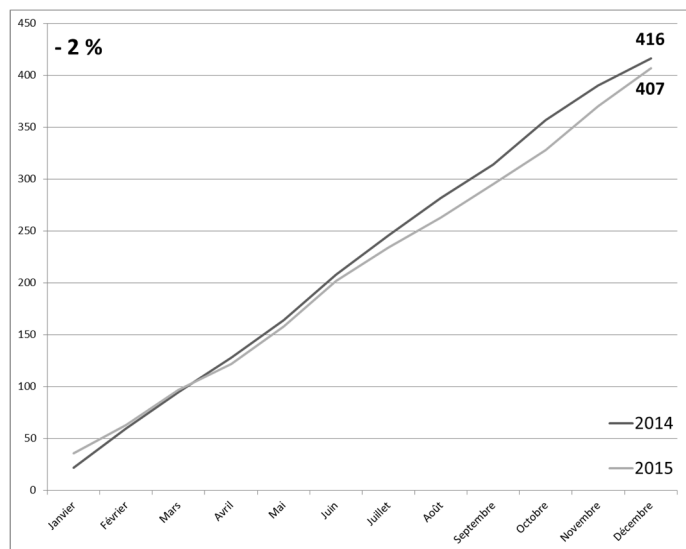
Lorsque l'on évoque la légère diminution d'infractions à la Loi sur les produits stupéfiants, il s'agit de considérer que cette baisse est aussi, dans une certaine mesure, liée au renforcement de la présence en rue et à l'action policière qui s'est intensifiée en la matière. Nous pouvons penser que les consommateurs se font dès lors plus discrets.

Rappelons ici que l'auteur majeur d'une contravention à la Lstup peut s'acquitter directement ou dans les 30 jours d'une amende d'ordre.

Durant l'année 2015, 209 amendes de ce type sont à ajouter aux 144 rapports de dénonciations délivrés.

31 mineurs ont fait l'objet d'une dénonciation.

## Accidents de la circulation – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)



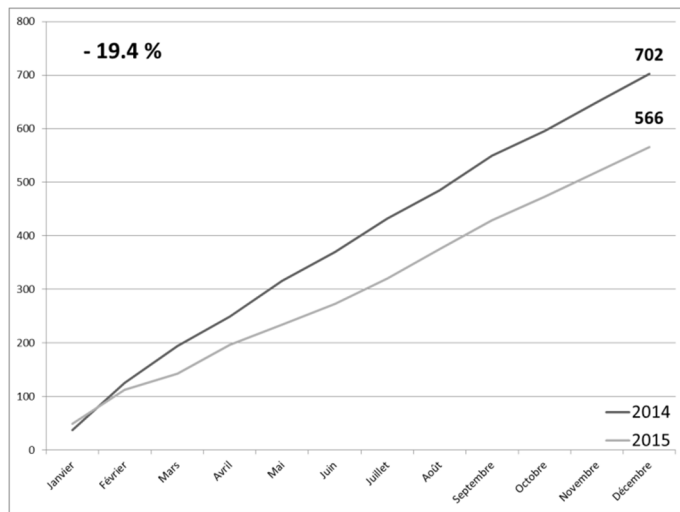
Les types d'accidents comptabilisés regroupent les accidents avec blessés, fuite, ivresse, mortels ou encore ne causant que des dégâts matériels. Un seul à issue fatale est à déplorer. Il s'est produit sur la commune d'Yverdon-les-Bains.

L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

Les cyclistes, particulièrement vulnérables, ont subi des blessures dans 20 cas (- 3 %). Il convient de préciser que dans la grande majorité des cas, le cycliste impliqué n'est pas fautif et que les blessures relevées sont de natures légères.

## GESTION DU TRAFIC

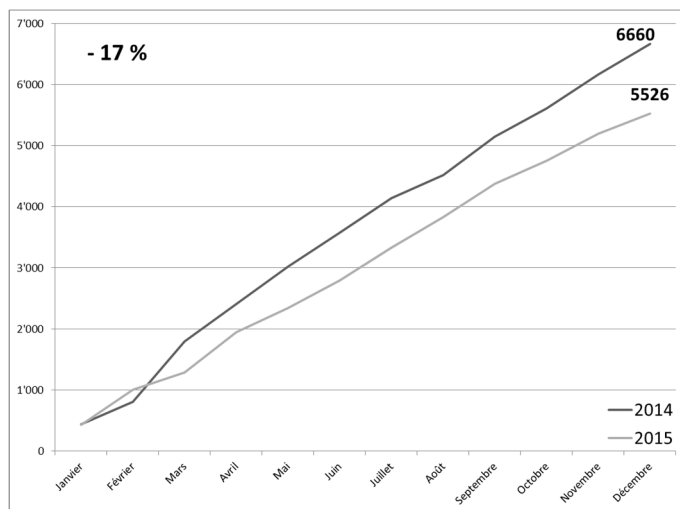
### Contrôles radar – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)



Durant l'année 2015, 566 contrôles de vitesse ont été effectués sur le territoire de la PNV, dont 269 au moyen de notre appareil « Multiradar » et 297 avec le pistolet laser « TruCam » ce qui représente une diminution de 137 contrôles par rapport à l'année précédente. Cette diminution est principalement due à la hausse des contrôles effectués au moyen du pistolet laser, lequel nécessite 50% de temps supplémentaire au niveau du traitement administratif des données. De plus, le nombre de contrôles réalisés par nos opérateurs suppléants ont diminué de moitié en raison des impératifs de leur service.

En résumé, nous avons réalisé 98 contrôles de vitesse nocturnes entre 19h00 et 07h00, 46 contrôles durant les week-ends, 68 contrôles sur routes cantonales hors des localités et 40 contrôles en zone 30 km/h.

### Nombre d'infractions – 01.01.2014-31.12.2015 (total mensuel cumulé)



Au total, 5'526 infractions ont été dénombrées en 2015. Soit une diminution de 17 %.

5'435 amendes d'ordre ont été délivrées. 91 rapports de dénonciation ont été établis, dont 79 en Préfecture et 12 au Ministère public. Toutefois, nous pouvons déterminer que 96.7% des usagers contrôlés ont respecté les limitations de vitesse.

Relevons que durant cette année, aucun site de contrôle n'a présenté une moyenne d'infraction supérieure à 10%, taux déterminant la pertinence d'entreprendre des mesures supplémentaires.